



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cartes bancaires

Question écrite n° 78421

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la fonctionnalité de paiement sans contact *via* le smartphone qui va se substituer à terme à l'usage de carte bancaire. En effet les opérateurs télécoms et les banques souhaitent le développement de cette application sur le territoire français. Dernièrement, la société Visa a convaincu quatre grandes banques françaises de s'associer à son expérimentation sur le paiement mobile sans contact. Il souhaiterait connaître le niveau de fiabilité d'un tel système.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78421

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2971

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)